

## Le mot de la fin

**SOCIÉTÉ  
DE FORMATION  
ET D'ÉDUCATION  
CONTINUE**

4384, rue De Bullion  
Montréal (Québec)  
H2W 2G1

Téléphone :  
514-849-2666

Télécopieur :  
514-844-1315

Courriel :  
marie.boucher@videotron.ca

[www.sofeduc.ca](http://www.sofeduc.ca)

*Comme je l'annonçais dans le dernier numéro du bulletin, je quitte la présidence de SOFEDUC le 28 février, fonction que j'occupais depuis octobre 2003. Toutefois, je compléterai mon mandat d'administrateur de la Société. C'est madame Johanne Maletto que le Conseil d'administration, à sa séance du 16 février, a désigné pour assumer la présidence d'ici la prochaine assemblée générale annuelle qui aura lieu en octobre 2005.*

*En outre, le conseil a décidé de confier au directeur du développement, monsieur Pierre Diamond, le mandat d'assister la présidence dans la gestion des affaires internes de la Société et notamment dans l'application des décisions du conseil d'administration.*

*L'accroissement de la professionnalisation de la Société a été ma priorité. Il reste encore du travail à faire en ce sens, mais je quitte la présidence plutôt satisfait de l'évolution de la Société au cours des dernières années.*

*Je remercie mes collègues du conseil d'administration et les collaborateurs de la Société pour le soutien qu'ils m'ont accordé.*

*Le président,  
Robert Loiselle*

### Dans ce numéro :

<i>Journée d'étude 2005</i> .....	2
<i>Inscription</i> .....	3
<i>Les normes de qualité SOFEDUC: de la théorie à la pratique</i> .....	4
<i>Les nouveaux membres</i> .....	5

Le comité organisateur de la journée d'étude travaille présentement à finaliser les derniers préparatifs de la journée de perfectionnement qui se tiendra le 17 mars 2005 à HEC Montréal sous le thème :

### « Le changement : une opportunité à saisir ! »

Nous vous invitons tous à venir rejoindre les spécialistes de la formation, les gestionnaires des ressources humaines et autres professionnels du milieu déjà inscrits à l'activité. Des conférenciers de grande qualité vous y attendent pour partager leurs connaissances et leurs expériences.

Dans notre dernière parution du Bulletin (décembre 2004), nous vous avons présenté plusieurs des conférenciers de notre journée d'étude ainsi que la description des différentes présentations. Pour le cinquième exposé qui s'intitule :

#### «Intégrer le changement : Les défis pour le formateur»

Nous aurons la chance de recevoir, Madame Brigitte Voyer, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université du Québec à Montréal qui est une spécialiste de la formation des adultes (ses travaux de recherche portent sur la formation continue des professionnels). Pour cette conférence qui s'adresse spécialement aux formateurs et aux spécialistes de la conception des programmes de formation, madame Voyer nous présentera les grandes lignes de son ouvrage collectif intitulé : *Formateurs et formatrices d'adultes : identités professionnelles, pratiques et conditions de travail* publié en 2002.



**BRIGITTE VOYER,**  
professeure

Dans sa conférence, Madame Voyer exposera quelques réflexions sur le rôle du formateur en tant qu'agent de changement et discutera des défis éthiques qui se posent souvent à lui. Elle traitera notamment de la nécessité pour le formateur d'être lui-même engagé dans un processus de changement et de la pertinence d'inscrire sa pratique professionnelle dans une réflexion sur ses actions.

Parmi les autres conférenciers qui collaborent activement au succès de la journée, mentionnons le Professeur Réal Jacob, directeur du Service de l'enseignement du management à HEC Montréal et directeur scientifique au CEFRIO. Il prononcera la conférence d'ouverture sur les enjeux et les tendances du changement stratégique.



**RÉAL JACOB**  
professeur

Le professeur Réal Jacob a préparé un référentiel électronique (sur cédérom) de connaissances en soutien à la thématique du changement organisationnel pour les participants à la journée d'étude. Ce référentiel comprendra différentes sections tels que des sites spécialisés, des textes, des revues en ligne, une bibliographie sélective, etc.

Nous aurons aussi la chance d'entendre les discours de :

- Monsieur Michel Gagné, Directeur du développement des ressources humaines chez Pratt & Whitney Canada au siège social à Longueuil.

- Monsieur Michel Maletto de chez Melanson, Roy, Maletto et associés inc. Il intervient depuis plus de trente ans comme consultant et formateur auprès d'entreprises publiques et privées.
- Madame Louise Delorme (Conseillère en ressources humaines) et monsieur Éric Lemieux (Vice-président du service d'Accès, conseils, courant et convenance) de la *Fédération des caisses Desjardins du Québec*.

Vous pouvez consulter le programme complet de la journée ainsi qu'un court résumé de leurs exposés sur notre site Internet au [www.sofeduc.ca](http://www.sofeduc.ca).

Nous croyons que cette journée sera une expérience formative et très enrichissante pour tous les participants. Pour connaître le succès des dernières années, nous avons besoin de votre participation. Nous comptons sur votre soutien pour informer vos relations d'affaires et collègues de participer à la journée d'étude SOFEDUC.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous demandons de compléter dès aujourd'hui le formulaire d'inscription ci-joint.

Nous vous attendons tous le 17 mars prochain à HEC Montréal à la salle IBM.

## PROGRAMME

Centre de perfectionnement 

7 h 30	Inscription et petit-déjeuner (inclus)	11 h 45	Dîner
8 h 45	Mot de bienvenue	13 h 15	<i>Donner sa chance au changement</i>
9 h 00	<i>Les facettes du changement</i>	14 h 00	<i>Intégrer le changement : les défis pour le formateur</i>
9 h 45	<i>Intégrer le changement à la culture organisationnelle</i>	14 h 45	Table ronde : <i>Sommes-nous prêts pour le changement?</i>
10 h 30	Pause	16 h 00	Mot de la fin
10 h 50	<i>Éprouver des expériences de changement planifiées</i>		

## INSCRIPTION

NOM	PRÉNOM	TITRE
ORGANISATION		
ADRESSE		
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL
SIGNATURE		DATE

En signant la présente, j'autorise SOFEDUC à inscrire mes coordonnées (adresse, téléphone, télécopieur et courriel) sur une liste diffusée lors de la journée d'étude du 17 mars 2005.

Retournez par la poste, par télécopieur ou par courriel à :

**SOFEDUC** .....

ADRESSE POSTALE      Tél. : (514) 849-2666  
 4384, rue de Bullion      Téléc. : (514) 844-1315  
 Montréal (Québec)      Courriel : sofeduc@videotron.ca  
 H2W 2G1

Un reçu sera retourné par la poste et servira de confirmation.

Un rabais de 10 % est accordé aux groupes de 5 personnes et plus (inscriptions simultanées). La substitution de personne est acceptée.

## TARIFS D'INSCRIPTION – pauses et repas inclus

Cette activité est admissible à la Loi 90.

*Veillez indiquer à quel groupe vous appartenez.*

- Membre de SOFEDUC  
ou de l'ACDÉAULF .....(160 + 11,20 + 12,84) **184,04 \$**
- Non-membre (185 + 12,95 + 14,84) **212,79 \$**

TPS : R137962072 – TVQ : 1016671254

*Si vous êtes exempt de taxe, veuillez joindre un justificatif.*

PAYABLE PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE SOFEDUC

Ces tarifs seront majorés de 25 % après le 7 mars 2005. Aucune annulation ni remboursement après le 9 mars 2005.

## NOS COMMANDITAIRES



# Les normes de qualité SOFEDUC : de la théorie à la pratique

Voici la suite d'une série de textes sur l'interprétation et l'application des normes de qualité requises pour l'émission des UEC. Nous souhaitons que les prochaines chroniques soient alimentées principalement par vos commentaires, questions, suggestions, exemples de bonne pratique, etc. Pour ce faire, vous pouvez utiliser l'adresse électronique suivante : [solange.trudeau@videotron.ca](mailto:solange.trudeau@videotron.ca)

## LA GESTION DU SYSTÈME DE CERTIFICATION SOFEDUC: POLITIQUE ET PROCÉDURES

**S**OFEDUC a sélectionné un nombre très restreint de fournisseurs en formation continue et leur attribue le droit d'accorder une **certification reconnaissant la qualité des apprentissages réalisés** par leurs apprenants. La valeur de cette certification repose sur le respect de normes de qualité exigeantes. Lors de l'émission d'une attestation de réussite, permettant l'octroi d'UEC SOFEDUC, la conformité aux 10 normes de SOFEDUC est requise. L'émission d'une *attestation de participation*, quant à elle, repose sur la conformité à 9 de ces normes puisque l'évaluation de l'atteinte des objectifs d'apprentissage n'y est pas associée (voir les Normes de qualité: [www.sofeduc.ca](http://www.sofeduc.ca)).

Dans la réflexion qui suit, nous allons porter notre attention sur ce qu'implique, pour l'organisation accréditée (membre institutionnel de SOFEDUC), la **mise en place et la gestion du système de certification SOFEDUC (norme 10)**.

Ce système vise essentiellement à **identifier tous les participants** ayant satisfait aux exigences requises, que ce soit en terme de *démonstration de l'atteinte des objectifs d'apprentissage poursuivis* ou en terme d'*heures de*

*présence effectives* lors de la participation à l'activité de formation. Dans chacune des deux situations, la vérification des apprentissages faits et/ou du nombre d'heures de présence complétées doit s'appuyer sur des méthodes éprouvées et des mesures de contrôle appropriées.

Il est demandé, de plus, que les méthodes et mesures choisies pour vérifier le respect des normes soient **établies à l'avance** et ce, pour chacune des activités de formation. Ainsi, les outils d'évaluation privilégiés, lorsque le formateur procède à une évaluation des apprentissages, doivent être présentés dans le plan de formation et explicités à tous les participants en début d'activité. S'il n'y a pas une telle évaluation, le nombre d'heures requises de présence ainsi que les modalités de contrôle retenues doivent se trouver dans le plan de formation et être portés à l'attention du participant, dès le départ.

Par ailleurs, tout participant est en droit d'obtenir, s'il le désire, six semaines après la fin de la formation, une copie à jour de son **dossier** qui répertorie, pour le fournisseur impliqué, l'ensemble de ses activités de formation. Ce dossier, constitué de telle façon qu'un tiers

puisse le comprendre facilement, présente les éléments suivants:

1. le nom de l'organisation et du responsable;
2. l'identification du participant;
3. le titre de l'activité de formation;
4. l'identification du formateur;
5. les principaux objectifs poursuivis;
6. les dates du début et de la fin de l'activité;
7. la durée de l'activité et le nombre d'UEC rattaché, *s'il y a lieu*;
8. la note d'évaluation, *s'il y a lieu*.

Enfin, l'organisation accréditée par SOFEDUC s'engage à **conserver** tous les dossiers des participants, pour chacune de ses activités de formation et ce, durant au moins 7 années. Elle doit également règlementer l'accès au dossier de manière à respecter toutes les mesures de *confidentialité* prescrites par les différentes lois en vigueur.

En pratique, le formateur désigné par l'organisation accréditée remet à chaque participant, au début de l'activité de formation (ou même avant), un **document** présentant la **politique de**

*Suite en page 5 :  
Normes de qualité*

*certification et les diverses procédures* qui y sont reliées. Ce document explicite les points suivants:

- la distinction entre les formes d'attestations;
- la procédure de remise des attestations;
- les règles de conservation du dossier et les mesures d'éthique;
- les modes d'accès au dossier.

Soulignons que l'organisation peut confier, si besoin, la gestion de son système de certification à une agence externe. Il lui incombe toutefois de s'assurer alors que celle-ci respecte

bien toutes les conditions ci-haut mentionnées.

Enfin, le *dépôt du rapport annuel* relatif, d'une part, au nombre d'UEC SOFEDUC émises et d'autre part, au nombre total d'attestations de participation (sans UEC) émises, par chacun des membres institutionnels est partie intégrante du suivi fait par SOFEDUC pour mesurer sa performance en tant que société et cela, année après année.

*Solange Trudeau,  
conseillère SOFEDUC*

La Société de Formation et d'Éducation Continue (SOFEDUC) (2001).  
Normes de qualité en formation continue  
– Manuel à l'intention des membres accrédités.

The International Association for Continuing Education and Training (IACET) (2000).  
Criteria and guidelines for continuing education and training programs: the CEU and other measurement units.

## Nouveau membre SOFEDUC

Nous désirons souhaiter la bienvenue à un nouveau membre institutionnel qui vient de se joindre à SOFEDUC, soit **Formation Experts de Montréal (FEM)**, le **Service aux entreprises de la Commission scolaire de Montréal**. FEM offre des services de consultation et de formation sur mesure en vue d'accroître les compétences des ressources humaines et de développer l'employabilité de la main-d'oeuvre. La coordonnatrice du service, avec son équipe de conseiller(ères) en formation et son personnel de soutien administratif, répond aux nombreux besoins reliés aux diverses spécialités des écoles de métier de la CSDM, à savoir: *l'habillement, la santé et les soins esthétiques; le meuble, les arts et les spectacles; la construction, l'électrotechnique, la métallurgie et la mécanique d'entretien; l'administration, le commerce et l'informatique et enfin, l'entretien d'équipement motorisé, l'horticulture et les médias.*

Nous sommes très heureux de l'arrivée, dans notre société, d'un tel partenaire qui accepte de relever, lui aussi, le défi d'assurer l'excellence en formation continue. Nous espérons qu'il est un précurseur et qu'il sera suivi bientôt par plusieurs autres intervenants majeurs appartenant à ce secteur d'activités.